# Ré~Avenir

Notez dans vos agendas

**Samedi après-midi, 13 janvier 2024**

## Un atelier « *La Fresque du Numérique* »

*-Saviez-vous que le **numérique** émet plus de **gaz à effet de serre*** que la flotte mondiale de camions ?* (3 à 4 % des émissions de GES, source ARCEP)

*-Saviez-vous qu'un **ordinateur** de 2 kg nécessite de mobiliser 800 kg de matières premières pour sa fabrication ? (Source* ADEME)

**Vous aimeriez comprendre et réduire votre impact numérique?**

Venez nous rejoindre pour participer à l'atelier ***La fresque du numérique***
L'objectif de ce "serious game" est de **sensibiliser** et **former les participants aux enjeux environnementaux du numérique** avec un atelier ludique et collaboratif d'une demi-journée. Cet atelier vise aussi à **expliquer les grandes lignes des actions** que nous pouvons mettre en place pour évoluer vers une utilisation numérique plus soutenable

*Le nombre de places étant limité, nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire via ce lien* https://re-avenir.s2.yapla.com/fr/event-49593*ou de nous envoyer un mail à reavenir17@gmail.com*

# Notre engagement dans le budget participatif avec un cadastre solaire au Bois Plage

**Un cadastre solaire sera bientôt disponible pour le Bois Plage !**

La commune du Bois-Plage a lancé récemment **un appel à projets** susceptibles d'être financés par un budget « participatif » de 30 000 € centrés sur **l'environnement et le développement durable.**
Parmi les **3 projets retenus**, celui **d'un cadastre solaire**, porté par une dizaine d'habitants du Bois, dont des membres de *Ré - Avenir,* a été retenu pour un montant de 10k€.

## Qu'est-ce qu'un cadastre solaire ?

*Cet outil cartographique permet à chacun de localiser son habitation sur une carte et de savoir quels sont les pans de toit qui sont favorables à **l'installation de panneaux solaires**.*
*Le logiciel prend en compte **l'orientation, l'inclinaison** mais aussi **d'éventuelles ombres** portées pour calculer le potentiel de rayonnement lumineux. Une fonction, supplémentaire permet aussi de **simuler le coût et la rentabilité d'une installation**, une fois renseignées par l'utilisateur quelques données simples : consommation électrique annuelle, surface des panneaux, autoconsommation ou revente.*

Vous pouvez consulter le site du cadastre solaire de Montpellier pour voir ce dont disposeront bientôt les habitants du Bois : Bienvenue sur le cadastre solaire de Montpellier Méditerranée Métropole ! (cadastre-solaire.fr)

## Pourquoi un cadastre solaire au Bois ?

La **récente modification du PLUI va libéraliser l'installation de panneaux solaires** en supprimant l'obligation d'encastrement dans la toiture. Il reste bien sûr les critères de **bonne intégration** sur le bâtiment et dans l'environnement et de **non visibilité** depuis l'espace public pour quelques bâtiments remarquables, judicieux dans la majorité des cas mais qui peut aussi être utilisé de façon abusive par les détracteurs de panneaux solaires. **Le Bois-Plage ayant peu de zones classées** fait partie des communes où la décision finale d'autorisation ne dépend que de la commune.

## Est-ce rentable de produire son électricité ?

Les simulations montrent qu'en moyenne un équipement permettant de couvrir 50% de sa consommation électrique (le surplus étant réinjecté dans le réseau) coûte entre 12 et 15k€ (25 à 30M2 de panneaux) et permet d'économiser environ 10%/an de l'investissement initial. Un **placement qui rapporte 10% net d'impôts**, qui dit mieux ?

## Et pourquoi pas dans toute l'île ?

En effet, la question est légitime car Ré est **très en retard en production d'électricité photovoltaïque** : Ré consomme 224 GWh/an d'électricité et en auto-produit moins de 0,1% !
Le potentiel de production se monterait à 382 GWH/an si toutes les toitures et parkings exploitables étaient équipés de panneaux photovoltaïques (170% de notre consommation).
France Potentiel Solaire (cadastre-solaire.fr)

**Produire déjà 10% de notre électricité demanderait d'équiper seulement 6% de nos toits et parkings.**

Pour un territoire dont les élus ont voté de façon majoritaire **contre un parc éolien situé à 60 km**, c'est peut-être une façon de montrer une petite solidarité avec le reste de la Planète dans la lutte contre le réchauffement climatique et la montée des océans ?

## Lancement du nouveau débat public sur les façades maritimes

***« La mer en débat »*** **du 20 novembre 2023 au 26 avril 2024.**

**La Commission nationale du débat public** (CNDP) organise un débat public sur **la planification maritime et l'avenir de la mer et l'océan,** Ce débat national est décliné sur le territoire des **4 façades maritimes** de la France métropolitaine, dont la façade de la région Nouvelle-Aquitaine.

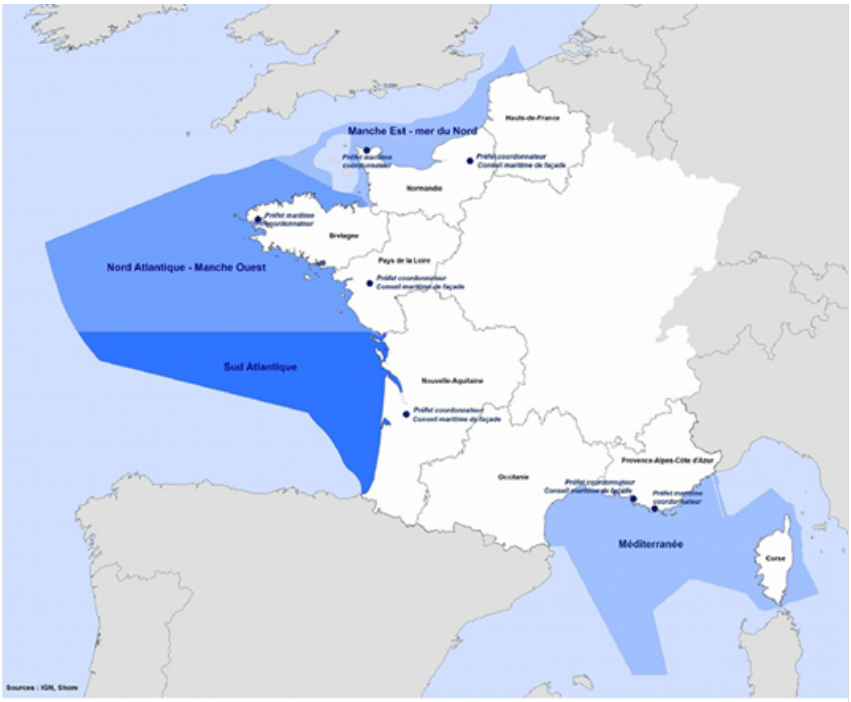


**Environnement, activités maritimes, littoral, éolien en mer,** toutes ces thématiques seront mises en débat lors de divers événements et modalités dans le but de faire entendre la voix de tous les citoyens.

Un des objectifs est de planifier au global le **développement de 50 parcs éoliens offshore** représentant 40 GW à horizon 2050 réparties sur les quatre façades. Cet objectif a été décliné par façade, avec des fourchettes de capacité à développer par façade :

- ✓ façade Manche-mer du Nord : entre 7 et 11 GW à horizon dix ans, et entre 12 et 15,5 GW à horizon 2050 ;
- ✓ façade nord Atlantique-Manche ouest : de 6 à 9,5 GW d'ici dix ans et de 17 à 25 GW en 2050 ;
- ✓ façade sud Atlantique : entre 2,5 et 5,5 GW dans dix ans et entre 7 et 11 GW à horizon 2050 ;
- ✓ façade Méditerranée, entre 3 et 4,5 GW d'ici dix ans et entre 4 et 7,5 GW d'ici 2050.

**Quatre escales principales** sont prévues sur la région Nouvelle Aquitaine:

- ✓ Le bassin d'Arcachon : les 8 et 9 décembre 2023 et le 17 janvier 2024
- ✓ L'agglomération de Bordeaux : du 6 au 20 janvier 2024
- ✓ Le Pays basque – Sud des Landes : du 21 au 24 janvier 2024
- ✓ Le bassin rochelais : du 6 au 9 mars 2024

En plus de ces quatre escales principales, des débats mobiles complémentaires et d'autres modalités auront lieu sur toute la façade (Rochefort, Royan, Blaye, etc…). Vous trouverez de nombreuses informations sur le débat public et les événements de la façade de la Nouvelle Aquitaine en suivant ce lien : https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/agenda.

Vous pouvez par ailleurs vous abonnez aux newsletters de la CNDP en suivant ce lien : https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/inscrivez-vous-aux-lettres-dinformations

## RAPPORT GRAND PUBLIC 2023

Le Haut Conseil pour le Climat a rendu son rapport annuel : ACTER L'URGENCE, ENGAGER LES MOYENS

**Le Haut conseil pour le climat** (HCC) est un **organisme indépendant** chargé d'évaluer l'action publique en matière de climat, et sa cohérence avec **les engagements européens et internationaux de la France**, en particulier **l'Accord de Paris**, l'atteinte de la **neutralité carbone en 2050,** et le **respect des budgets carbone** de la France.
Il a été installé le 27 novembre 2018 par le Président de la République
et par décret du 14 mai 2019. Il est inscrit dans la loi relative à l'énergie et au climat de 2019.

En 16 pages illustrées, le rapport grand public présente de manière pédagogique les **principaux points du rapport annuel 2023 :**

### 2022 : UNE ANNÉE EMBLÉMATIQUE DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

- **France : 2013-2022 + 1,9 °c ; + 2,9°c en 2022**

Cette année exceptionnellement chaude dans le climat actuel (avec 10 % de probabilité d'avoir une année encore plus chaude) atteint le niveau de température moyen que la France connaîtrait vers 2050-2060 si le réchauffement planétaire atteint +2°C.

- **Monde : 2013-2022 + 1,15°c**

Les années 2015 à 2022 ont été les 8 années les plus chaudes jamais enregistrées sur la surface de la Terre.

**Plusieurs évènements météorologiques et climatiques** extrêmes observés en 2022 sont emblématiques de l'intensification du changement climatique (cf. le schéma très éclairant p.2 du rapport annuel, accessible sur notre site).

Le HCC alerte : ***La France n'est pas prête à faire face aux effets du changement climatique***

Le réchauffement en France pourrait atteindre + 4°c d'ici la fin du siècle avec les politiques climatiques mises en œuvre actuellement dans le monde.

En effet, les émissions de gaz à effet de serre mondiales continuent d'augmenter, à un rythme certes moins élevé (grâce à la multiplication des politiques climatiques nationales) mais les politiques publiques actuelles de l'ensemble des pays du monde conduiraient à un réchauffement planétaire estimé à environ

- + 3,2 °c d'ici 2100 (avec une plage d'incertitude allant de +2,2°C à +3,5°C), bien au-delà donc de la limite fixée par les accords de Paris de 2015 : bien en dessous de 2°c.

## Les recommandations du HCC :

- . Connaitre et anticiper les impacts du changement climatique
- . Opérationnaliser l'adaptation au changement climatique
- . Systématiser le cadre d'action public
- . Engager les moyens nécessaires
- . Prioriser le déploiement des énergies renouvelables et les mesures de sobriété
- . Relancer la dynamique internationale

Rapport grand public 2023 — Haut Conseil pour le Climat (hautconseilclimat.fr)

## NOTE DE LECTURE

## SUR LA SOBRIETE

**Un récent rapport de France Stratégie** (mai 2023), envisageant les incidences économiques de l'action pour le climat, concerne spécifiquement la sobriété.
Et ce, dans la ligne du sixième rapport du groupe III du GIEC sur l'évolution du climat, qui s'intéresse notamment au potentiel de réduction des émissions de GES par la maîtrise de la demande.

Dans ce rapport de France Stratégie, la sobriété est définie comme la **réduction de la demande d'énergie** (qui ne résulte pas de gains d'efficacité énergétique).
Elle peut provenir à la fois

- de choix individuels (**baisser la température de son logement**),
- de normes collectives (**ne plus prendre l'avion, manger moins de viande**) ,
- ou de principes d'organisation collective **(mieux organiser la ville et les transports du quotidien).**

**La sobriété n'est pas spontanée** : elle résulte au contraire de mesures plus ou moins affirmées de politiques publiques. Cela peut prendre la forme d'informations sur les conséquences individuelles et collectives des modes de consommation (communication, éducation), de petites impulsions pour orienter les choix ou de politiques publiques standard.

*Le potentiel de réduction des émissions de GES d'ici **2050** induit par la sobriété serait significatif : - en France, 15 % par rapport à aujourd'hui selon NégaWatt.*

**L'association NégaWatt propose de distinguer 4 types de sobriété :**

- *la sobriété structurelle* renvoie à l'organisation de l'espace et des activités permettant de modérer la consommation d'énergie : réduction des déplacements par exemple grâce au télétravail ou aux politiques d'aménagement du territoire
- *la sobriété dimensionnelle* vise à adapter le dimensionnement des équipements à leurs usages (par exemple la taille, le poids ou la puissance des véhicules particuliers)
- *la sobriété d'usage* consiste à modifier l'utilisation des équipements pour réduire la consommation d'énergie : éteindre les appareils en veille, limiter la vitesse sur les routes, augmenter la durée de vie des équipements
- *la sobriété conviviale ou coopérative* repose sur la mutualisation des équipements : autopartage, buanderies collectives dans les immeubles, cohabitation dans les logements et les espaces de travail.

Pour en savoir plus sur la sobriété du côté de la demande, et particulièrement sur la question des changements de préférences des individus, voir sur notre site l'intégralité du rapport thématique www.re-avenir.fr.

J P

## COURRIER DES LECTEURS

### Y aura-t-il des écogestes à Noël ?

*En premier lieu, cessons de dire que nos gestes éco-responsables "sauvent la planète". Ne nous trompons pas d'échelle, la planète n'a pas besoin de nous pour continuer à tourner. Il s'agit de sauver le monde vivant sur Terre ou, plus précisément, la biosphère et c'est déjà une tâche énorme. Songeons ensuite aux racines du dérèglement climatique : le capitalisme n'est pas en cause, le communisme s'est avéré aussi émetteur de carbone et destructeur de ressources ; la responsable est la triplette productivisme-extractivisme-consumérisme et c'est contre celle-ci qu'il faut agir.*

*Faisons un double constat : La 28ème COP débute et il n'y a toujours pas, dans les conclusions de ces grandes messes, de renoncement explicite aux énergies*

*fossiles : l'Afrique et les pays émergents les estiment nécessaires à leur développement et les pays riches sont trop chiches pour les accompagner financièrement vers les énergies renouvelables. La progression de ce processus onusien est celle d'un gastéropode à coquille enroulée et, pire que tout, Etats-Unis, Canada, pétro-Etats arabes, Royaume-Uni reviennent sur leurs engagements. De nombreuses entreprises verdissent leurs "business plans" en faveur de l'éco-conception mais leur empreinte était modeste. Les multinationales de l'énergie et de l'agrochimie perpétuent leurs investissements traditionnels.*

*Face à cette inertie de l'appareil politique et économique, nos comportements, même s'ils ne pèsent- nous dit-on - que pour 25% de la solution, sont un recours nécessaire et immédiat. En croisant l'intentionnalité de l'acte et son impact sur les émissions carbonées, on peut les classer ainsi :*

*1) Il y a tout d'abord ces petits gestes qui relèvent plus de la gratification du développement personnel que de l'action écologique : trier ses déchets, changer ses ampoules LED, limiter son recours à l'imprimante, fabriquer soi-même son pain-maison et son savon. Ils ne mangent pas de pain (justement), leur impact reste très limité. Appelons-les **"écozestes".***

*2) Il y a ensuite les gestes que l'on accomplit parce qu'ils sont bons pour la santé ou le porte-monnaie : s'affairer dans son jardin potager, manger bio, local et de saison (quand on en a les moyens), réduire sa consommation d'énergie ou opter pour l'énergie verte. Ils bénéficient directement à ceux qui les accomplissent et leur impact est un peu plus fort. Appelons-les **"egogestes".***

*3) Il y a enfin les gestes qui comptent grandement : réduire l'usage de la voiture thermique quand il ne répond pas à une mobilité forcée et pratiquer le covoiturage ; limiter ses vols long-courrier ; réduire sa consommation de viande et de plats transformés ; réduire son usage du numérique ; limiter ses achats et cibler les biens d'occasion ; choisir une banque éthique et des investissements labellisés ISR (socialement responsables). Ils correspondent aux diverses facettes de la sobriété et pèsent sur l'empreinte climatique. Ce sont les vrais **"écogestes".***

*La difficulté est que les changements de comportement à plus fort impact sont précisément ceux à plus forte contrainte. Cette pilule est particulièrement dure à avaler pour les jeunes générations : l'économie des besoins empiétera nécessairement sur celle des envies. Mais en attendant une relève décisive de la politique, aucun autre traitement efficace de la maladie climatique n'est disponible.*

P.J S